

# Plugu'

Magazine de la commune de Pluguffan  
Magazin kumun Pluguen

# mag

n°7

Mai - juin 2021  
Mae - Mezheven 2021

[www.pluguffan.bzh](http://www.pluguffan.bzh)



## Dossier : Pluguff'estival : la programmation

CREDIT PHOTO / Yvan LE BRETON

(concours photos)

CONSEIL NATIONAL  
**Ville Fleurie**  
\*\*  
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



  
**PLUGUFFAN  
PLUGUEN**  
Arond. de la Communauté - Erzenn Keriv





## EDITO

**L'année 2021 est maintenant déjà bien entamée et nous vivons toujours, depuis plus d'un an, dans ce contexte de crise sanitaire qui nous impose des mesures contraignantes et évolutives : port du masque, distanciation, désinfection, fermeture des restaurants, arrêt des activités associatives et culturelles.**

L'espoir revient de retrouver une vie normale avec la vaccination qui prendra encore plusieurs mois, et surtout, avec les beaux jours, le soleil et la chaleur revenus.

Ce trimestre sera marqué par l'organisation simultanée des élections départementales et régionales qui demandera de doubler le nombre de bureaux de vote, le nombre d'assesseurs et de scrutateurs. Nous remercions dès maintenant toutes celles et ceux qui se porteront volontaires.

C'est aussi pour la municipalité la période du vote du budget de la commune qui fixe les choix budgétaires et permet d'engager le financement des projets.

**Le printemps nous apporte espoir et projets pour notre santé, notre environnement et notre cadre de vie**

Parmi ces projets, le giratoire de Menez Liaven est en cours d'aménagement, l'appel d'offres pour l'extension et la rénovation de l'école, jugé infructueux en raison des surcoûts, vient d'être relancé et les études du projet de la zone de loisirs s'enrichissent de nouvelles propositions.

Le 5 juin, journée de l'environnement, doit nous rappeler nos obligations de citoyens à participer, chacun à son niveau, à la transition écologique et énergétique, face à l'urgence climatique. Des actions seront proposées, notamment dans les écoles, pour lutter contre le gaspillage alimentaire, réduire la production de déchets, améliorer encore le tri sélectif et tenir toujours plus propre notre environnement.

Le printemps, c'est aussi pour les agents municipaux le moment de redonner vie aux espaces verts et au fleurissement de la commune pour le plus grand bonheur de toutes et tous ; qu'ils en soient sincèrement remerciés ainsi que toutes celles et ceux qui y participent.

Le Maire  
Alain Decourchelle

## SOMMAIRE / TAOLENN

### ELECTIONS ..... P 3

- Dématérialisation des procurations

### TRIBUNE : la parole aux élus P 3/10

### MUNICIPALITE ..... P 4/5/6/7

- Budgets 2020/2021, conseils municipaux des 6 mars et 10 avril

### DOSSIER ..... P 8/9

- Pluguff'estival : la programmation

### ECONOMIE ..... P 11

- Bien-être, Boued du Man...

### ENVIRONNEMENT ..... P 12

- Les oisillons, dépôts de déchets verts

### ENFANCE JEUNESSE ..... P 13

- Inscriptions, formation musicale...

### ACTUALITES ..... P 14

- Distributions, entreprises...

### VIE ASSOCIATIVE ..... P 15/16

- Pluguff se bouge, ACS, APEL et APE...

### ETAT CIVIL ..... P 14

### AGENDA ..... P 16

## PENNAD-STUR

**Boulc'het-mat eo ar bloavezh 2021 ha bevañ Da reomp bepred, abaoe ouzhpenn bloaz zo, en ur blegenn a enkadenn yec'hedel hag a laka diarbennoù rediv hag emdrous warnomp : gwiskañ ur maskl, chom pell an eil diouzh egile, digontammiñ, serriñ ar pretioù, paouez gant an oberezhioù kevredigezhel ha sevenadurel.**

Fiziañs hon eus en-dro da adkavout ur vuhez ordinal gant ar vaksinañ, ur c'houlzad hag a bado meur a viz c'hoazh, ha gant an devezhioù brav, distro an heol hag an tommder.

Merket e vo an trimiziad-mañ gant aozadur an dilennadegoù evit an departamantoù hag evit ar rannvroioù war un dro. Abalamour da gement-se e tlefe bezañ an hanter muioc'h a vurevioù votiñ, a harperien hag a skrutourien. Lavaret a reomp trugarez d'an holl re a vo prest d'en ober.

Ar mare eo ivez evit an ti-kêr da votiñ budjed ar gumun a laka an dibaboù evit ar budjed hag a ro tu da gomañs arc'hantaouiñ ar raktresoù.

**An nevez-amzer a zegas deomp fiziañs ha raktresoù evit hor yec'hed, hon endro hag hon endro bevañ**

E-touez ar raktresoù-se emañ kroashent-tro Menez Liaven emeur o kempenn ; ar galv da ginnigoù evit astenn ha nevesaat ar skol, kontet da vezañ difrouezhus abalamour d'an dreistkoustoù, emeur o paouez adreñ lañs dezhañ, hag ar studiadennoù evit raktres an takad-dudi a vez degaset kinnigoù nevez enno.

D'ar 5 a viz Mezheven e vo devezh an endro, a zle degas da soñj deomp-ni, keodedourien, ez eo hon dlead kemer perzh, pep hini war e dachenn, en treuzkemm ekologel hag energe-tek, gant ar prez zo abalamour d'an hin. Oberoù a vo kinniget, dreist-holl er skolioù, evit stourm a-enep drouzviañ ar boued, evit produiñ nebeutoc'h a lastez, evit gwellaat c'hoazh an diveskañ lastez hag evit derc'hel kempennoc'h hon endro.

An nevez-amzer ivez eo ar mare evit implijidi ar gumun da reiñ buhez d'an takadoù glas en-dro ha da vokediñ ar gumun evit brasañ plijadur an holl dud ; ra vint trugarekaet a-greiz kalon hag ivez an holl baotred ha merc'hed a gemer perzh en dra-se.

Ar Maer  
Alain Decourchelle

Mairie de Pluguffan / Ti-Kêr Pluguen  
16 bis, rue de Quimper - 29700 Pluguffan  
02 98 94 01 11 - bulletin@pluguffan.bzh

Directeur de la publication :  
Alain DECOURCHELLE, maire

Responsable de la rédaction :  
Magali LE BRETON, adjointe à la communication

Rédaction : les élus, agents et associations

Mise en page : Christine CADO

Impression : Imprimerie du Commerce

20 rue Anne Robert Jacques Turgot - 29000 Quimper

Tirage : 2100 exemplaires

Dépôt légal : mai-juin 2021

Distribution : gratuite

Imprimé sur du papier recyclé



### Dématérialisation des procurations de vote

Dans le cadre du dispositif de modernisation de l'établissement des procurations de vote, une nouvelle procédure partiellement dématérialisée, intitulée "Maprocuration", complémentaire de la procédure papier, est ouverte au public depuis le 6 avril dernier.

Cette nouvelle télé-procédure permet de diminuer le temps d'établissement des procurations de vote pour :

- Les électeurs, qui peuvent faire leur demande de procuration en ligne.
- Les policiers/gendarmes habilités, devant lesquels les électeurs doivent toujours se présenter, qui passeront moins de temps à les établir.
- Les communes, pour lesquelles le traitement des procurations sera dématérialisé et simplifié.

Le dispositif fonctionne en 3 temps :

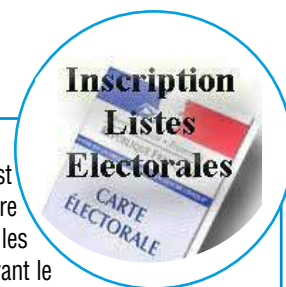
- Le mandant saisit en ligne sa demande de procuration via FranceConnect.
- Il se rend ensuite dans n'importe quel commissariat ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité pour contrôle. La validation de ce dernier déclenche la transmission dématérialisée de la procuration vers la commune du mandant.
- La mairie concernée procède aux contrôles habituels de la procuration : le mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.



### Elections départementales et régionales

Dans le cadre du renouvellement des conseils départementaux et régionaux, des élections auront lieu le **dimanche 20 juin**. S'il y a lieu, un second tour sera organisé le dimanche 27 juin.

Le scrutin se déroulera dans les bureaux de vote situés à l'espace Salvador Allende, de 8 h à 18 h.



Afin de voter, il est indispensable d'être inscrit(e) sur les listes électorales avant le **vendredi 7 mai à minuit**.

Si vous avez effectué les démarches de recensement citoyen dans les trois mois suivant vos 16 ans, vous êtes automatiquement inscrit(e) à votre majorité.

Les demandes d'inscription peuvent se faire en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, ou en ligne, sur le site "[service-public.fr](https://service-public.fr)".

## TRIBUNE / KOMZOU : la parole aux élus / ar gomz d'an dilennidi

### Les élus de la majorité

**Avec l'arrivée du printemps, la nature qui s'éveille doucement et les jours qui se rallongent, nous souhaitons tous voir la situation sanitaire s'améliorer et mettre enfin un point final à cette pandémie.**

La vaccination, pilotée par l'État, avance, en dents de scie certes, mais elle avance, et nous osons entrevoir le bout du tunnel.

Notre département relativement préservé, a été reconfiné au mois d'avril. Les efforts de chacun, malgré les contraintes, contribuent à une évolution favorable de cette crise. Continuons en ce sens !

L'équipe municipale avance sur ses projets (travaux, culture, animation...), et nous aurons le plaisir en juin de vous proposer une belle fête communale dont vous trouverez le descriptif dans cet exemplaire du Plugu'mag.

Bien entendu, nous nous adapterons aux règles sanitaires en vigueur pour que l'évènement puisse être un succès et vous accueillir dans de bonnes conditions.

Mais il nous semble important de nous projeter, d'imaginer des animations, d'échanger les idées, que nous nous réjouissons de voir se concrétiser. D'où aussi, cette programmation exceptionnelle...

Cette soirée se voudra être une bouffée d'oxygène et de légèreté, ce à quoi chacun aspire aujourd'hui.

## Un budget 2020 préservé des effets de la crise sanitaire

**Lors du conseil municipal du 6 mars 2021, la clôture des comptes 2020 a été réalisée.**

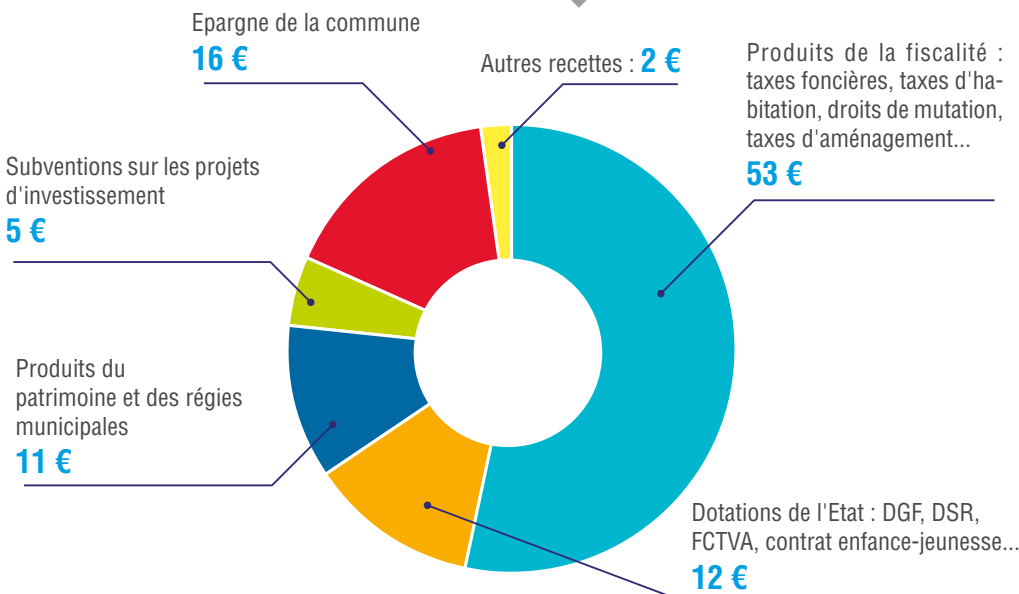
Il a été constaté un excédent de clôture d'un peu plus de 562 000 € sur l'exercice 2020. Les recettes de fonctionnement ont atteint un montant de 3 709 232 € et celles d'investissement 1 685 809 €, soit un total de 5 395 041 €.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles se sont élevées à 3 405 844 € et les dépenses d'investissement à 1 551 531 €, soit un total de 4 957 375 €.

La crise sanitaire n'a eu qu'un faible effet sur les finances communales et de manière très marginale.

Nous avons constaté une perte des recettes sur les régies (notamment lors de la fermeture des services) et des coûts supplémentaires liés au protocole sanitaire (particulièrement à l'école).

### Répartition des recettes sur 100 €

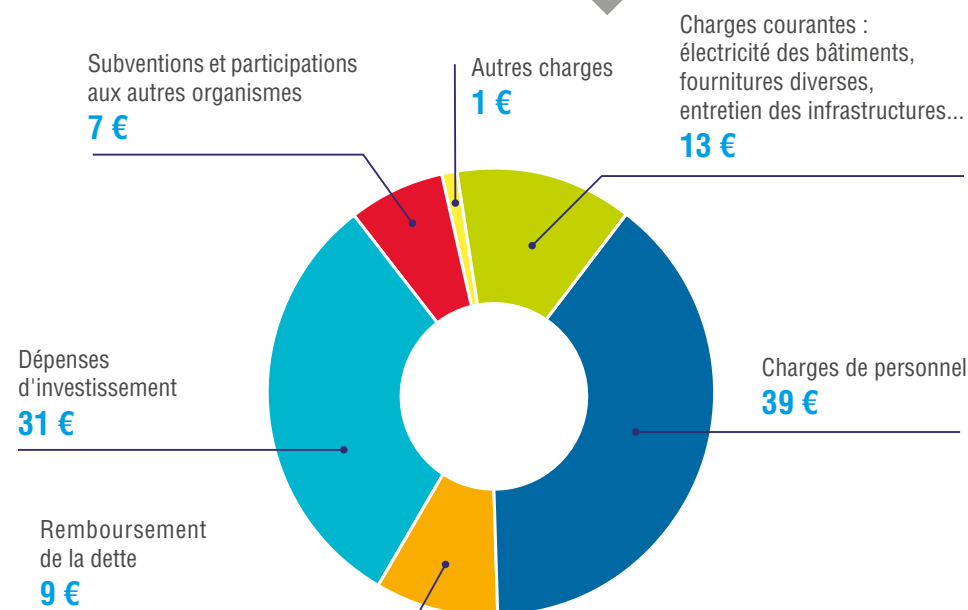


Les produits de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) et indirecte (droits de mutation...) restent la première source de recettes puisque, pour 100 € encaissés, 53 proviennent du produit des impositions.

La seconde source de recettes pour 2020 est l'épargne constituée par la commune à hauteur de 16 € et les dotations de l'Etat (DGF, FCTVA, contrat enfance-jeunesse...) pour 12 €.

Les produits des régies et les revenus du patrimoine complètent les recettes à hauteur de 11 € et les subventions d'investissement versées par des organismes publics pour 5 €.

### Répartition des dépenses sur 100 €



En 2020, le premier poste de dépenses était les charges de personnel pour 39 € dépensés sur 100 €. Au 31 décembre 2020, 62 agents travaillaient pour la collectivité, soit 48,55 équivalents temps plein.

Les dépenses d'investissement constituaient le second poste de dépenses pour 31 €.

Les charges courantes (électricité, fournitures, entretien...) pour 13 € et les subventions aux associations et participations à divers organismes pour 7 €, complétaient le volume de dépenses en 2020. Le remboursement de la dette (capital + intérêts) ne représentait que 9 € des dépenses totales.

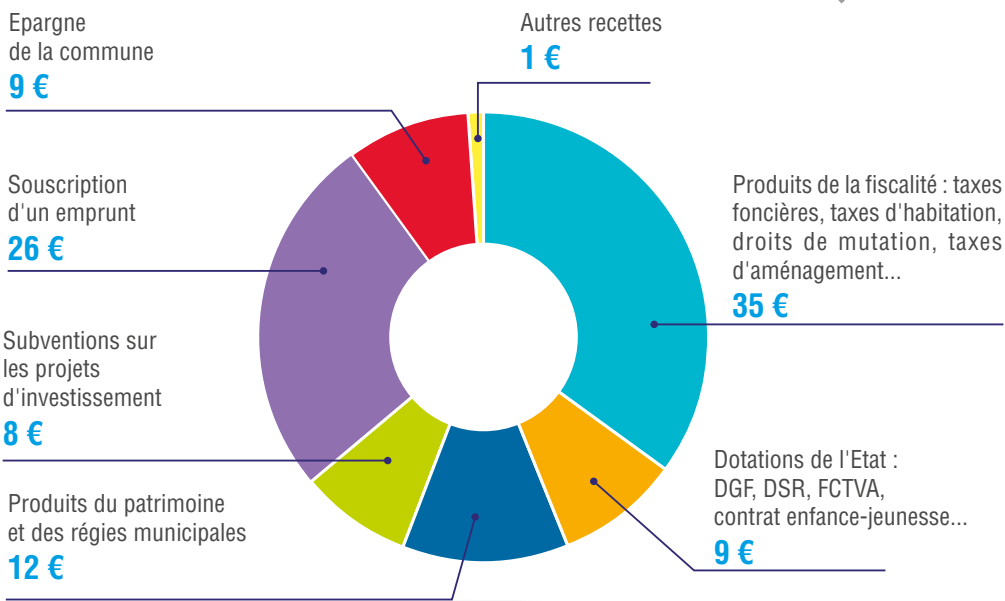
## Un budget 2021 tourné vers l'investissement

Les budgets de la commune ont été approuvés par le conseil municipal du 10 avril 2021.

Ils se sont équilibrés à 7 696 600 €. L'augmentation par rapport à 2020 s'explique par le volume de travaux envisagé, notamment pour l'extension et la rénovation de l'école Antoine de Saint-Exupéry.

Opérations inscrites au budget primitif 2021 (en TTC)	
Extension et rénovation de l'école Antoine de Saint-Exupéry	2 366 000 €
Aménagement du giratoire de Menez Liaven	319 000 €
Aménagement de la zone de loisirs (1 <sup>ère</sup> tranche)	241 000 €
Autres travaux dans les bâtiments communaux	121 916 €
Autres travaux sur la voirie communale	159 500 €
Autres travaux d'aménagements	93 000 €
Acquisitions foncières et immobilières	210 000 €
Travaux sur réseaux d'éclairage public et électriques	343 000 €
Acquisitions matériels divers	188 000 €

### Répartition prévisionnelle des recettes sur 100 €

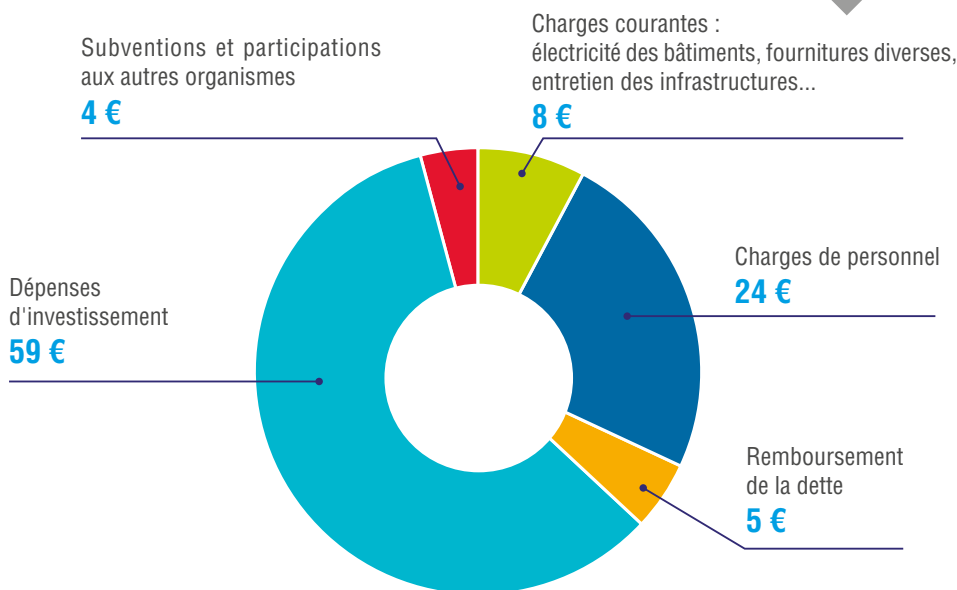


Les produits de la fiscalité devraient constituer la première des recettes en 2021 de la commune à hauteur de 35 € pour 100 € encaissés.

Viendrait ensuite la souscription d'un emprunt pour le financement des travaux de l'école Antoine de Saint-Exupéry. Ce recours à l'emprunt est permis dans la mesure où un emprunt s'est éteint en 2020.

Les produits des régies et les revenus du patrimoine se maintiendraient à 12 €. Quant aux subventions d'investissement, elles devraient augmenter en raison du nombre d'opérations inscrites au budget qui ont reçu des réponses positives par les financeurs.

### Répartition prévisionnelle des dépenses sur 100 €



En 2021, les propositions inscrites au budget primitif sont orientées vers les dépenses d'investissement puisque pour 100 € dépensés, 59 y sont consacrés.

En 2021, les charges de personnel devraient représenter 24 €.

Les charges courantes ainsi que les subventions et autres participations se limiteront à 8 €.

Quant au remboursement de la dette, il ne devrait pas dépasser 5 €. En effet, le volume de la dette a été réduit, ce qui induit une baisse des annuités.



# Les échos du conseil municipal

du 6 mars 2021

## Débat d'orientations budgétaires 2021

Le débat d'orientation budgétaire est imposé dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Il fait ressortir :

- Une baisse constante de la dotation de l'Etat.
- Une croissance régulière des recettes provenant des taxes locales liées aux constructions nouvelles (taxes foncières et taxes d'habitation).
- Une stabilité de l'attribution de compensation versée par Quimper Bretagne Occidentale.
- Une hausse de 3 % des dépenses de gestion en 2020/2019.
- Un endettement de 2 734 K€, représentant 649 € par habitant et une capacité de désendettement de 6,05 ans.
- Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 473 K€ en 2020.
- Un plan pluriannuel d'investissements sur 5 ans comprenant notamment pour 2021, l'extension et la rénovation de l'école, l'aménagement du giratoire de Menez Liaven et la première tranche de la zone de loisirs.

Le budget primitif sera soumis à l'approbation de l'assemblée municipale avant le 15 avril 2021, date limite de vote.

## Approbation des comptes de gestion et administratif 2020

Les comptes de la commune, tenus, d'une part par la commune elle-même (compte administratif), et d'autre part par le Trésor Public (compte de gestion), ont été approuvés après avoir constaté que les deux comptes étaient identiques.

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 3 476 K€ et les recettes d'investissement à 1 686 K€.

Le résultat de clôture, pour l'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement, s'élève à 724 K€.

## Rapport d'activités 2019 de Quimper Bretagne Occidentale

Le président de QBO adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par le conseil communautaire. Ce rapport a fait l'objet d'une communication au conseil municipal.

Il est disponible sur le site de Quimper Bretagne Occidentale.

## Détermination des conditions de versement du forfait « mobilités durables » pour les agents municipaux

Pour donner suite à la délibération du 28 octobre 2020, il convenait de fixer les conditions d'attribution du forfait mobilités durables :

- Seuls les déplacements à pied, à vélo (ou vélo avec assistance électrique) ou le covoiturage en tant que conducteur ou passager, sont éligibles au forfait « mobilités durables ».
- La distance minimale entre le lieu de résidence habituelle de l'agent et son lieu de travail est au moins de deux kilomètres aller.
- Le nombre minimal de déplacements pour que l'agent soit éligible au forfait est de 100 jours minimum, nombre de jours qui peut être proratisé au temps de travail (pour les agents à temps non complet).
- Le montant du forfait est de 200 € par an.
- Le dispositif est applicable à compter du 11 mai 2020.

## Convention de participation financière pour l'aménagement du talus près du futur giratoire Menez Liaven

Dans le cadre de l'aménagement du futur giratoire, des aménagements paysagers sont prévus sur un terrain privé.

La commune ne pouvant intervenir sur le domaine privé sans autorisation, ni supporter des dépenses pour une personne privée, une convention avec la société propriétaire a été autorisée par le conseil municipal pour l'aménagement paysagé d'un montant de 5 000 € pris en charge par le propriétaire.

## Convention de mise à disposition d'un terrain communal

Dans le cadre de l'aménagement de la voie verte, Nexity, opérateur choisi par la SNCF pour mener l'opération d'enlèvement des rails et des traverses, a saisi la commune pour disposer d'un terrain de stockage. La mise à disposition est consentie moyennant une redevance de 2 500 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> mai.

## Convention de passage dans le bois des Korrigans

Le projet de création du giratoire à Menez Liaven prévoit des aménagements pour la sécurisation des piétons sur la traversée de la Route Départementale 56. L'itinéraire privilégié des passants est de se diriger vers le bois des Korrigans.

Afin de sécuriser l'itinéraire, une convention de passage sera proposée aux propriétaires de la parcelle A 664 pour autoriser le passage au Sud et ainsi rejoindre l'itinéraire de promenade en toute sécurité.

## Cession d'une parcelle du domaine privé communal

Lors du conseil municipal du 10 décembre 2020, le conseil municipal a constaté la désaffectation d'une emprise de 214 m<sup>2</sup> sur le domaine public de la commune dans la rue du Docteur Laënnec, et a prononcé son déclassement dans la mesure où il n'y a aucune conséquence sur la desserte des habitations.

Cette parcelle étant désormais dans le domaine privé de la commune, le conseil municipal a accepté de la céder à Aiguillon Construction au prix de 30 € le m<sup>2</sup>.

## Opération foncière rue des Korrigans : rétrocession à la commune d'un délaissé départemental et cession des trois parcelles appartenant au domaine privé de la commune

Dans le cadre d'une opération rue des Korrigans, trois terrains constructibles peuvent être vendus à des particuliers. Une partie de l'un d'entre eux se situe sur une emprise d'un délaissé départemental.

Le conseil a approuvé :

- la rétrocession à la commune du délaissé départemental d'une superficie totale d'environ 2 000 m<sup>2</sup> qui sera intégré au domaine privé de la commune ;
- la division de cette emprise départementale en deux lots afin d'intégrer l'un d'eux à la parcelle cadastrée n° AA 142 ;
- la vente des trois parcelles au prix de 70 € le m<sup>2</sup>.

Il a autorisé le Maire à signer tous les actes permettant la réalisation de cette opération. (Les frais inhérents à la rétrocession du délaissé seront pris en charge par la commune et ceux de la cession des parcelles par les acquéreurs).

## Convention de financement de la ludothèque de 2021 à 2023

La commune met à disposition de l'Ulami e Bro Glazik les locaux de la ludothèque. Son fonctionnement est financé par les communes de Pluguffan, Plomelin, Plonéis, Guengat et Plogonnec.

Le conseil a validé la convention permettant son financement pour la période 2021-2023.

La participation financière de Pluguffan est fixée à 12 416 € en 2021, 12 664 € en 2022 et 12 918 € en 2023.

# Les échos du conseil municipal

du 10 avril 2021

## Adoption du budget principal de la commune 2021

Suivant le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 6 mars 2021, le budget principal de la commune a été adopté.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes aux montants suivants :

- 4 066 K€ en section de fonctionnement
- 4 699 K€ en section d'investissement.

Le budget d'investissement est particulièrement élevé en raison de la programmation du projet de rénovation et d'extension de l'école, de l'aménagement du giratoire Menez-Liaven et d'une 1<sup>ère</sup> tranche de la zone de loisirs.

## Adoption du budget annexe « Quartier du Vieux Moulin »

Le budget a été adopté et s'équilibre en dépenses et en recettes aux montants suivants :

- 119 K€ en section de fonctionnement
- 228 K€ en section d'investissement.

## Adoption du budget annexe « Résidence Jeanne Bohec »

Le budget a été adopté et s'équilibre en dépenses et en recettes aux montants suivants :

- 820 K€ en section de fonctionnement
- 410 K€ en section d'investissement.

Le conseil municipal a fixé le montant de vente des terrains à 120 € TTC/m<sup>2</sup> (sous réserve de l'avis des domaines).

## Vote des taux d'imposition 2021

Il a été décidé de ne pas modifier les taux de la fiscalité locale.

## Attribution des subventions aux associations – Année 2021

Une enveloppe globale de 19 200 € a été accordée pour les associations au titre de l'année 2021.

Un effort particulier a été fait en faveur des associations en raison des effets de la crise sanitaire.

## Subvention de fonctionnement au CCAS - année 2021

Le budget du CCAS sert à financer le repas des anciens (ou comme en 2020, une contrepartie versée sous forme de chèques cadeaux), l'activité de la Banque Alimentaire et des aides ponctuelles aux personnes en grande difficulté. En 2021, il a également à sa charge le loyer du logement d'urgence. Il a été décidé le versement d'une subvention de 10 000 €.

## Contribution de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée au titre de l'année civile 2021

Tenant compte des enfants inscrits à l'école privée Notre Dame de Grâce, la participation de la commune s'élèvera à 135 406,55 € pour l'année 2021 suivant le tableau ci-dessous :

	Maternelle	Primaire
Forfait élève	1 293,15 €	278,74 €
Nombre de bénéficiaires	81 élèves	110 élèves
Détail des contributions	104 745,15 €	30 661,40 €
Total	135 406,55 €	

## Subvention au titre de la restauration de l'école privée – Année scolaire 2020-2021

Afin de respecter la parité entre école publique et école privée, une subvention est accordée par la commune chaque année à l'école privée correspondant à la charge de la commune pour le fonctionnement du restaurant, soit 2,19 € par repas.

## Classe de découverte

En raison des circonstances sanitaires actuelles, il a été décidé d'élargir l'octroi des subventions pour les classes de découverte avec hébergement aux classes de découverte sans hébergement.

A ce titre, il a été accordé une subvention pour une classe de découverte CM1/CM2 de l'école Notre Dame de Grâce d'un montant de l'ordre de 800 €.

## Suppression pour l'année 2021 des droits de place et des autorisations d'occupation du domaine public à titre commercial

Compte tenu des fermetures des établissements en raison de la crise sanitaire et afin de soutenir les commerçants, il a été décidé de supprimer, au titre de l'année 2021, les droits de place votés par délibération du 10 décembre 2020 ainsi que les redevances d'occupation du domaine public pour les commerçants locaux à des fins commerciales (terrasses).

## Demande de subvention pour l'aménagement de la première tranche de la zone de loisirs

Suite à la modification du projet, le conseil a validé la première tranche de travaux d'un montant de 530 000 €, frais de maîtrise d'oeuvre compris, afin de permettre les demandes de subventions.

## Maintien de la suppression de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les particuliers

En raison de la suppression échelonnée de la taxe d'habitation entraînant le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, il a été délibéré le maintien de la suppression de l'exonération.

## Suppression de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les entreprises nouvelles

En raison de l'attractivité des zones artisanales de la commune, il a été décidé de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les entreprises nouvelles et la création ou reprise d'établissements industriels en difficulté.

## Exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les agriculteurs bio

Il a été décidé d'exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour une durée de 5 ans les terrains agricoles exploités selon le mode de production biologique (CE) n° 834 / 2007 du Conseil, du 28 juin 2007, afin d'inciter à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques.

## Conventions de passage pour la mise en place du sentier de randonnée 4VP

Le projet de création du sentier de randonnée 4 VP qui relie la voie verte à Pluguffan en formant une boucle nécessite la mise en place de conventions de passage avec des propriétaires privés. Ces projets de conventions ont été approuvés et seront proposés aux propriétaires.

# DOSSIER : Pluguff'estival : la programmation

## Pluguff'en Fête s'offre un relooking, place à Pluguff'estival !

Nouveau concept pour la fête communale :  
esprit festival, ambiance estivale et petite restauration sur place.

Une programmation alléchante, une dose d'évasion, une pincée de convivialité  
et de bonne humeur, la recette pour une parenthèse de légèreté le temps d'une soirée !

### La programmation

18h30 - 19h30

#### Formation musicale

Les élèves et professeurs de la formation musicale proposeront un concert en ouverture de la soirée.



20h30 - 21 h  
DJ

21h - 22h30  
Gaviny

Violon, guitare et batterie dans le sac à dos : le groupe Pop Folk Celtique Gaviny vous entraîne dans un Roadtrip musical. Des mélodies aux allures de grands espaces, pour une Pop vallonnée et généreuse.



Entre Pop, Folk et envolées celtiques saturées d'énergie, Antoine Solmiac, Arthur Rêvé et Jean Urien mêlent leurs influences pour une chanson française aux influences musicales anglo-saxonnes.

19h30 - 20h30

#### Choopn dads

Ce groupe quimpérois de musique pop rock, qui adore la scène, propose des reprises de morceaux multigénérationnels qui vont du rock à la soul en passant par le rap : Sia, The Cranberries, the Jackson Five, Ariana Grande...



22h30 - 23h30  
DJ

23h30 - 0h45  
Alain Llorca  
"Mes années Gold"





# PLUGUFF'ESTIVAL

## GOUEL PLUGUEN

SAMEDI  
26 JUIN  
2021



### Interview d'Alain Llorca, chanteur et bassiste de Gold, groupe emblématique des années 80, artiste sympathique et attachant.

*Bonjour Alain Llorca, merci de nous accorder un peu de votre temps. Tout d'abord, nous sommes ravis et impatients de vous accueillir cet été à Pluguff'estival. Première question... Pourquoi avoir choisi Pluguffan et connaissez-vous la Bretagne ?*

Alors oui, je connais la Bretagne et Pluguffan est juste à côté de Quimper ! Je connais pour 2 raisons : la première c'est que nous étions venus jouer en avril 2018 à Quimper et j'ai souvenir d'une super ambiance et d'un public extraordinaire ! Et la deuxième raison, c'est que j'ai maintenant de la famille installée dans le coin depuis quelques années, et des amis sur Trégunc. (ndlr : prononcé avec un irrésistible accent du Sud !) Je suis tombé en extase et sous le charme de vos paysages, différents des miens, mais beaux également. J'habite près d'Arcachon.

Pluguffan devrait être parmi nos premières dates de reprise des concerts, alors nous en sommes d'autant plus contents ! Cette date du 26 juin 2021 me tient particulièrement à cœur car ce spectacle ne sera pas un plateau partagé comme dans le spectacle Années 80, où j'ai 15-20 minutes de scène, mais là, la scène ne sera que pour nous, donc au moins 1h30 de spectacle et de partage ! Comme tous les artistes, la scène nous manque beaucoup.

Tout s'est interrompu brutalement et nous avons donc vraiment hâte de retrouver le public, la scène, l'ambiance des concerts. Les années 80 vivent un retour en force incroyable depuis quelques années et c'est un bonheur de toucher autant de générations.

*Si on vous dit là maintenant qu'il n'y a plus aucune contrainte sanitaire, que faites-vous ?*

Là, tout de suite ? Et bien je convoque mon groupe et je leur dis qu'il faut trouver des endroits où aller jouer ! Et puis je me fais un petit restaurant, car je suis un bon vivant !

*Votre chanson préférée ?*

Pour moi cette question c'est comme si l'on demandait à un parent de choisir lequel de ses enfants est son préféré ! (rires). Mais il est vrai que certaines chansons ont une résonance particulière, comme *Un peu plus près des étoiles*, qui est notre premier tube avec Gold, et je me souviens que c'était magique de l'entendre passer à la radio alors que nous étions sur la route pour jouer à un bal ! Lorsqu'on joue ce morceau, il y a toute la nostalgie de ces moments magiques qui revient. Et lorsqu'on joue *Ville de Lumière* et que tout le public chante en cœur, là aussi c'est un moment magique !

*L'album ou l'artiste que vous écoutez en boucle en ce moment ?*

Dans ma playlist, j'ai beaucoup de blues, de country, des groupes comme Chicago, les Eagles, du rock californien, et les Beatles, puisque ce sont eux qui m'ont donné le déclic très jeune, vers 8-10 ans, d'avoir envie de faire ce métier. Comme musique actuelle, j'aime beaucoup les Maroon 5 et Bruno Mars.

#### La playlist d'Alain Llorca

**Les groupes source d'inspiration :**  
Les *Beatles* et *Eagles* pour leurs harmonies vocales. *Les Stones*, groupe mythique.

**Ses 3 albums préférés :**  
*Yesterday and Today* et *Blackbird* des Beatles, *Hotel California* des Eagles.

**Titres pour faire la fête :**  
Des chansons des *Earth Wind and Fire* ou de *Kool and the Gang*.

**La chanson entêtante :**  
(rires) Quand *Calicoba* de Gold passe, ma compagne ou mes amis me disent que l'air de la chanson leur reste dans la tête, mais moi quand je marche seul (et il chante « *Je marche seul* » de Goldman ! Rires) j'écoute beaucoup de musique et je n'ai pas particulièrement de chanson qui me reste en tête.

Les élus de "Pluguffan avec vous en toute transparence" : Pierre-Yves Biger, Catherine Le Floc'h, Xavier Quéméré

## Un programme qui ne tient qu'à un fil !

**La crise sanitaire que nous vivons et qui perdure, a mis à mal les fonctionnements du quotidien comme ceux des événements. En 2020, le report des élections municipales (2<sup>nd</sup> tour) et communautaires puis l'entrée en fonction différée des candidats élus dès le premier tour, rendaient difficiles la réalisation immédiate des programmes politiques. Des mesures dérogatoires ont été prises par le législateur pour compenser les difficultés ou les impossibilités. Désormais, le mandat municipal est installé : les villes et les communes ont retrouvé une capacité d'action.**

A Pluguffan, 1 an après les élections, on note que le projet du giratoire de Menez-Liaven a débuté. Le tarif providentiel de 247 800 euros (HT) proposé par une des entreprises, au lieu des 406 500 euros (HT) estimés lors d'une seconde étude, a permis d'étoffer rapidement un planning des travaux et de faire savoir que l'achèvement aura lieu en juin 2021.

Cette lisibilité n'est hélas pas la même pour les autres projets, dont certains, annoncés depuis plusieurs années. Ainsi, le 8 juillet 2020, une réunion publique de concertation s'était tenue pour engager la discussion sur une future zone de loisirs, promise initialement courant 2020. Population, riverains et élus s'étaient accordés sur des modifications de bon sens et impératives. Suite à cette réunion, tout le monde prenait acte que l'aménagement ne pourrait pas se faire avant le printemps de cette année. 8 mois ont passé depuis la réunion mais le site internet de la commune ne donne aucune indication sur l'avancée du projet. Pourtant, un démarrage cette fin d'hiver sur la phase 1 comprenant les terrains de basket, aurait permis une reprise au printemps, dans des conditions de plein air, de l'activité sportive plébiscitée sur la commune.

L'autre projet nécessaire et structurant du mandat est la rénovation de l'école publique, ainsi que la construction de 2 classes. D'un coût de 1 849 000 € HT (hors frais d'études et frais annexes), le démarrage des travaux devait se faire ce premier trimestre 2021, après

le lancement des appels d'offres de marchés publics cet hiver. Le délai de réalisation du projet semble déjà échapper au contrôle de la municipalité. Nous espérons qu'il ne sera pas de même pour l'enveloppe financière : si des particularités comme l'augmentation du prix de certains matériaux pourraient expliquer un léger dépassement, nous comptons sur les élus de la majorité pour conclure les marchés selon les estimations du maître d'œuvre, en charge de la coordination du projet.

Les projets pour 2020 ayant été retardés d'une année, on peut penser que le reste des travaux envisagés durant le mandat actuel sera difficilement réalisé dans les délais annoncés.

La population est en droit d'avoir des informations claires sur les différentes étapes des projets. La concertation avec la population ne doit pas être restreinte aux premières intentions. Le séquençage, même s'il n'est pas celui du départ, est aussi un élément de confiance entre les institutions et les citoyens. Pluguffan pourrait donner l'exemple...

Les élus de "Pluguffan Autrement" : Ronan Le Quéau, Viviane Raoul, Julien Ponthenier

## Proposition retenue

**Nous avons fait une proposition : exonérer de la taxe foncière les terrains agricoles exploités en bio. Nous avons le plaisir de vous informer que cette proposition a été validée par le vote du conseil municipal le 10 avril dernier.**

**Ce dispositif fiscal est conforme au Code Général des Impôts, article 1395 G (Loi de finances 2008).**

### Des modes de consommation renouvelés

La pandémie et le premier confinement ont conduit de nombreux citoyens à modifier leurs habitudes de consommation, à découvrir et apprécier la richesse de l'offre agricole locale. En se fournissant directement à la ferme, les habitants de Pluguffan ont découvert près de chez eux les femmes et les hommes qui proposent des produits de qualité issus de leur travail.

**Relocaliser notre production et notre consommation de produits agricoles**, c'est œuvrer pour le climat, limiter l'absurde dépense énergétique d'une partie des échanges internationaux, protéger nos exploitants agricoles de la concurrence déloyale de pays moins respectueux des normes environnementales et sociales, enfin c'est tendre à plus d'autonomie alimentaire.

**Encourager la production en mode biologique, consommer bio**, dans les cantines comme à la maison, c'est améliorer notre santé, éduquer notre goût, contribuer à la résilience de l'environnement, préserver cours d'eau et nappes phréatiques des pollutions phytosanitaires, restaurer la biodiversité, garantir un revenu décent aux agriculteurs.

### Poursuivre dans nos engagements

En octobre 2019, dans les pages du bulletin municipal, nous appelions à mettre en œuvre au niveau local «un nouveau contrat agricole,

nourricier, respectueux des hommes et de la biodiversité». Dans ce cadre, nous nous étions engagés lors de la campagne électorale à défendre le projet d'une modification de la taxe foncière en faveur de la production biologique.

Notre proposition d'instaurer une fiscalité incitative locale pour accompagner les installations ou les conversions en bio a été favorablement accueillie par l'ensemble de l'équipe municipale. C'est le signe d'une évolution des mentalités, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Un jalon important est posé. Par cette exonération de taxe, la commune de Pluguffan, suivant notre proposition, affirme **sa volonté d'accompagner le monde agricole dans la transition** que les habitants attendent et à laquelle de plus en plus d'agriculteurs sont prêts.

## A la recherche du bien-être

**Comment rester serein(e) dans le contexte actuel ?**

**Le yoga, ou la sophrologie, proposés en pratique de groupe sur Pluguffan, auraient été une solution... Mais justement, le contexte actuel ne se prête pas aux regroupements. Pour les personnes équipées, il y a sur Internet des vidéos proposées par des professionnels qui permettent de tester plusieurs façons de pratiquer, même si être accompagné est préférable pour débiter. En sophrologie, les rendez-vous individuels sont toujours possibles.**

Pour calmer son anxiété, un exercice simple est de se focaliser sur sa respiration en lui donnant un rythme lent : se tenir dos droit, debout ou assis(e), prendre conscience de sa posture en ressentant ses appuis sur le sol ou sur le siège, et respirer longuement. Inspirer 4 ou 5 secondes, si possible en gonflant le ventre plutôt que la cage thoracique, et souffler au moins aussi longtemps. Il est possible de le

faire sur un temps plus court, et s'entraîner pour arriver à ce rythme, et même rallonger le temps d'expiration. Se concentrer sur sa respiration apporte des bienfaits immédiats, ou pour plusieurs heures, si on pratique pendant 5 minutes, 3 fois par jour (comme le préconise le Dr David O'Hare pour la cohérence cardiaque).

La respiration est la base de la relaxation, du yoga, de la sophrologie, de l'hypnose, de la cohérence cardiaque... Toutes ces méthodes, qui aident à retrouver la sérénité, voient leurs effets suite à une pratique récurrente et régulière.

Lorsque l'anxiété et les peurs sont trop présentes, et pour éviter qu'elles ne se transforment en phobies, il est nécessaire de s'adresser à un(e) professionnel(le). En rendez-vous individuel, on pourra apprendre la sophro-

logie, la cohérence cardiaque, l'auto-hypnose... L'EFT (technique de libération des émotions) permet de se libérer très rapidement et efficacement des peurs, angoisses et même phobies, notamment celles engendrées par le climat dans lequel nous vivons depuis

un an. Il est important de ne pas laisser la phobie ou les TOC\* s'installer, en consultant un thérapeute dès que l'on sent qu'on est dépassé. Certaines mutuelles apportent une aide financière.

Il est important de prendre soin de vous et de vous écouter. Des professionnels de ces pratiques sont installés sur la com-

mune.

\*troubles obsessionnels compulsifs



## Un nouvel agent immobilier

Madame Anne Morvan, domiciliée sur la commune, vient de créer son entreprise en qualité de mandataire en immobilier pour le réseau IAD France.

Cette nouvelle conseillère intervient sur le secteur de Pluguffan et ses alentours.

**anne.morvan@iadfrance.fr** Tél : **07 68 82 46 29**



Le cabinet infirmier situé au 6, rue de Guengat vous informe d'un changement de collaboratrice.

C'est maintenant Anna Le Floc'h qui travaille avec Laetitia Guillemer et qui succède à Audrey Canévet.

Tél : **02 98 82 05 70**

## Boued du Man : changement de propriétaire

**Jean-Luc Poriel savait qu'il ne pourrait pas continuer éternellement sa double activité de producteur de volailles plein air et bœufs et de boucher-traiteur dans son magasin rue de Pouldreuzic.**

Aussi, quand il a reçu Julien Collard pour son entretien d'embauche il y a bientôt trois ans, tous deux ont immédiatement senti qu'un passage de tablier était envisageable.

Depuis son arrivée, Julien n'a cessé de parfaire non seulement les gestes du métier mais aussi l'état d'esprit du magasin.

Grâce à ses efforts et à l'accompagnement de Jean-Luc (toujours disponible si nécessaire) Julien Collard est donc, à 25 ans, l'heureux propriétaire de Boued du Man depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Il continue à s'approvisionner à la ferme de Kerskloeden pour la volaille et le bœuf, et tient à travailler le plus possible en local pour le reste.

Julien développe également l'activité traiteur du magasin et aussi une partie «caviste».

C'est une équipe jeune et dynamique qui vous attend avec : Julien, Melyne, Edgar, Sébastien et Philippe.

Jean-Luc Poriel tient à vous remercier de votre fidélité durant ces dernières années et nous souhaitons une pleine réussite à Julien Collard.

Boued du Man : 7, rue de Pouldreuzic

Tél : **02 98 94 06 26**



**Julien, Sébastien, Philippe, Melyne, Edgar**



## Les oisillons tombés du nid

**Avec l'arrivée du printemps, de nombreux oisillons peuvent se retrouver au sol. Ils ne sont pas abandonnés et il est souvent préférable, voire indispensable, de les laisser sur place.**

**Leurs parents se trouvent généralement à proximité, même si on ne les voit pas.**

Voici quelques conseils pour les aider à survivre dans leur milieu naturel.

### Les oisillons sont rarement orphelins !

Chaque année, à partir du mois d'avril et jusque fin septembre, les nichées de jeunes oiseaux commencent à mettre le bec dehors. Pour un oisillon, tomber du nid fait partie des aléas de la vie d'oiseau ! Il n'est pas rare qu'un petit téméraire s'aventure rapidement hors du nid. Les jeunes de plusieurs espèces, telles que les chouettes, les grives, les merles ou les canards colverts, quittent régulièrement le nid sans savoir voler, en essayant de suivre leurs parents partis chercher de la nourriture. Ils atterrissent alors au sol où nous sommes susceptibles de les trouver. Parce qu'ils poussent de petits cris plaintifs, on peut croire qu'ils ont été abandonnés. En réalité, les parents se trouvent la plupart du temps aux alentours.

### Laisser l'oisillon sur son lieu de découverte.

De manière générale, il est préférable, voire indispensable, de laisser un oisillon tombé du nid là où il a été trouvé. Il vaut mieux laisser faire

ses parents, qui le nourriront et le guideront à quelques jours de son premier envol. Par contre, si l'oisillon se trouve en un lieu particulièrement exposé et qu'il existe un risque avéré comme la proximité d'une route ou d'un chat à l'affût, il est souhaitable de le mettre en sûreté, en hauteur (sur une branche, un muret ou un buisson) et à proximité de l'endroit où il a été recueilli. Les oisillons en duvet ou peu emplumés, tombés du nid bien trop tôt, doivent être replacés délicatement dans leur nid si c'est possible et si ce dernier est intact.

Si l'oiseau est blessé, afin d'éviter tout geste irréparable, il vaut mieux contacter la LPO (pour le Finistère, Faune sauvage en détresse, 06.62.15.39.43).

Après l'avoir recueilli, il devra être acheminé vers un centre habilité : la plupart des oisillons sauvages sont intégralement protégés par la loi et leur détention est rigoureusement interdite.

### Quelques astuces pour faciliter la nidification des oiseaux.

La saison de nidification dure environ de mars à août. Pour éviter de perturber les oiseaux pendant cette période sensible, quelques conseils simples peuvent être suivis :

- Ne pas tailler les haies et les arbres : cela pourrait déranger les couples en cours d'installation et porter atteinte aux nids, aux œufs ou aux poussins. Reporter ces travaux à l'automne suivant.

- Observer son jardin et surveiller ses aménagements : par exemple, penser à vérifier régulièrement les nichoirs en bois (fixation, bonne tenue), lesquels peuvent être fragilisés par les aléas climatiques et causer ainsi des accidents.

Si votre jardin ne dispose pas de lieux propices à accueillir des nids, le mieux est d'installer des nichoirs, adaptés aux espèces que vous souhaitez héberger. Les allées et venues du couple pour la création du nid, puis pour nourrir la couvée, et, enfin, l'envol des jeunes, est un spectacle quotidien dont on ne se lasse pas !

- Obtenir les cavités pièges : de nombreuses espèces qui cherchent des cavités pour nicher peuvent pénétrer ou tomber dans des cheminées ou des gouttières sans pouvoir en ressortir seules. Elles sont alors condamnées à mourir de faim ou d'épuisement... Pour éviter cela, l'accès à ces ouvertures peut être facilement obturé grâce à des grillages! Si vous avez des poteaux dans votre jardin (par exemple, pour tenir un grillage), veillez à les obstruer ; une petite pierre fera très bien l'affaire.

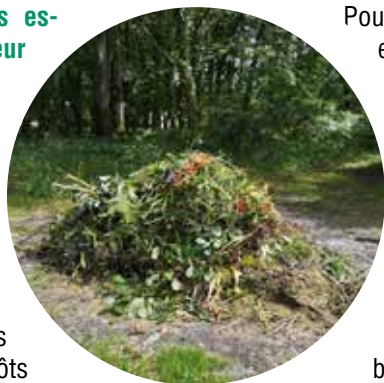


## Dépôt de végétaux dans les espaces naturels

**Avec les beaux jours, les travaux de jardinage repartent et le volume de déchets verts augmente naturellement. En toute bonne foi, certaines personnes pensent que de jeter leurs déchets verts permettra d'enrichir le sol dans les espaces naturels, grâce à leur décomposition.**

En réalité, ce geste qui paraît inoffensif, dégrade fortement l'environnement et ce, pour plusieurs raisons :

- Les déchets de jardin proviennent souvent d'essences ornementales et leurs dépôts successifs asphyxient localement le sol. La forêt met donc beaucoup plus de temps à les transformer en humus.
- Le sol, enrichi de dépôts divers, peut favoriser une surpopulation de certains animaux,



comme le sanglier, mais aussi le développement de plantes invasives comme la renouée du Japon, très difficile à détruire.

Alors, quelles solutions ?

Pour ceux qui se demandent encore que faire de leurs déchets, différentes solutions de valorisation existent. On peut se rendre à la déchetterie de Kerbenir à Pluguffan ou broyer les branches pour pailler ses plantations.

Pour rappel, il est interdit de brûler ses déchets verts dans le fond de son jardin et contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts dans un milieu naturel est strictement interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

## Journée mondiale de l'environnement le 5 juin

Des animations seront organisées sur la commune à destination de tous : élèves, ALSH et l'ensemble de la population.



## Année scolaire 2021-2022 : inscriptions

La fin de l'année approche à petits pas...  
et vient le temps de penser à l'inscription pour l'an prochain !

En ce qui concerne les inscriptions scolaires, nous vous invitons à vous rapprocher des directeur(trice)s d'école.



Ecole publique Antoine de Saint-Exupéry - Rue Menez Izella	Ecole privée Notre Dame de Grâce - Rue de Guengat
Inscriptions possibles en filières monolingue et bilingue (français-breton), de la Toute Petite Section au CM2. Les inscriptions et renseignements se font auprès de la directrice de l'école, Madame Dutour au <b>02 98 94 03 95</b> ou <b>ec.0290420Z@ac-rennes.fr</b>	Inscriptions possibles de la Toute Petite Section au CM2. Les inscriptions et renseignements se font auprès du directeur de l'école, Monsieur Calvez au <b>02 98 94 04 33</b> ou <b>eco29.nd-graces.pluguffan@enseignement-catholique.bzh</b>

**Pour le périscolaire** (restauration et accueils matin/soir pour l'école publique) et l'ALSH du mercredi, le dossier d'inscription sera disponible à la mi-mai, soit directement dans les cartables des enfants, soit à la maison de l'enfance ou en mairie. Avant tout accueil, le dossier doit être complet.

Renseignements auprès de Christophe Kernet, responsable périscolaire au **06 27 70 36 06** ou **periscolaire@pluguffan.bzh**

## Formation musicale

Pour sa deuxième année, la formation musicale a repris les cours, le 15 septembre dernier, avec 53 inscriptions :  
- 26 enfants en cours collectifs répartis sur 4 créneaux le samedi,  
- 24 enfants + 3 adultes en cours individuel ou duo tout au long de la semaine.

Les différents cours sont encadrés par 6 intervenants musicaux : 2 à la guitare, 1 au piano, 1 à la batterie, 1 au violon et 1 en collectif. Les cours ont malheureusement dû être suspendus lors du confinement, fin octobre 2020, et ont pu reprendre début janvier 2021. Pour permettre aux enfants de restituer leur travail (les adultes n'ayant pas pu reprendre leurs cours) et ouvrir la Maison de la musique à la vie de la commune, nous travaillons à une représentation de la formation musicale le 26 juin.

Ainsi, si la situation sanitaire et les restrictions gouvernementales évoluent favorablement, nous aurons l'immense plaisir de les retrouver pour l'ouverture de Pluguff'estival !



## Des jardiniers en herbe !

A l'orée du printemps, et sous un beau soleil de mars, les enfants de l'accueil de loisirs ont pris beaucoup de plaisir à participer à l'embellissement des espaces verts près de la maison de l'enfance.

Avec l'aide précieuse des agents du service espaces verts de la commune, les enfants du groupe des Volcanos ont ainsi planté des pommiers, pruniers, poiriers et cerisiers. Pelles, brouette et mains vertes étaient de rigueur en ce mercredi 17 mars !

Un joli espace arboré a été créé avec des pancartes explicatives pour le plaisir des promeneurs. Il ne reste plus qu'à attendre quelques années que ces arbres grandissent et avoir un jour le plaisir de déguster ces délicieux fruits... !



## Danvez liorzhourien !

War dreuzoù an nevez-amzer, ha dindan un heol brav a viz Meurzh, bugale an degemer dudi o deus bet plijadur vras o kemer perzh en abadenn m'eo bet kaeraet an takadoù glas e-kichen ti ar vugale.

Gant skoazell brizius implijidi servij takadoù glas ar gumun ez eus bet plantet evel-se gant bugale strollad ar Volcanos gwez-avaloù, gwez-prun, gwez-per ha gwez-kerez. Palioù, karrigelloù ha daouarnoù akuit a oa ret kaout d'ar Merc'her 17 a viz Meurzh !

Un takad kaer dindan wez zo bet krouet gant skritelloù displegañ evit plijadur ar bourmenerien. Ne chom nemet gortoz un nebeud bloavezhioù ma kresko ar gwez-se ha kaout plijadur o tañva ar frouezh lipous-se deiz pe zeiz !

## Des nouvelles des distributions

### Le Plugu'mag

Un nouveau prestataire intervient pour la distribution du bulletin municipal à compter de ce numéro.

Si vous êtes informés d'un problème concernant la diffusion du Plugu'mag, merci d'en faire retour en mairie.

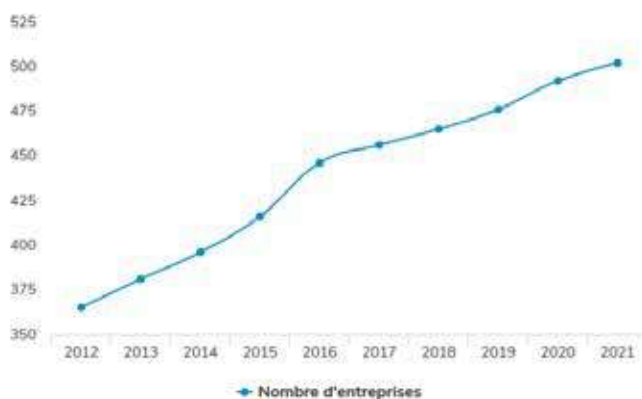
### Les sacs jaunes

Désormais, la distribution en porte à porte ne sera plus assurée.

Par contre, vous pouvez vous réapprovisionner tout au long de l'année à l'accueil de la mairie.

## Croissance du nombre d'entreprises sur la commune

De même que l'on constate une forte croissance démographique sur notre commune, le nombre d'entreprises augmente lui aussi régulièrement.



### L'activité économique sur la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2020 en quelques chiffres

Nombre d'emplois sur la commune	959
Nombre d'actifs	1 986
Nombre d'actifs pluguffanais travaillant sur la commune	298
Taux d'activité des femmes	75 %
Taux d'activité des hommes	81 %
Taux d'activité des 15-64 ans	78 % (73 % dans le Finistère)

## Les petits dictons en breton de la classe bilingue



### Labour sul labour nul.

"Le travail du dimanche est nul."

Tout travail fait le dimanche n'est pas bon pour la santé parce qu'on est fatigué. Désormais il faut se reposer.

Arthur Delfosse Lemarchand

## Peste porcine



La peste porcine africaine (PPA) est une maladie hautement contagieuse des porcs et des sangliers. Sa progression chez les sangliers sauvages est responsable de sa diffusion en Europe de l'Est et du Sud-Est jusqu'en Allemagne. Il n'existe ni vaccin, ni traitement contre cette maladie. Elle ne représente pas de danger pour la santé humaine mais entraîne de sévères pertes économiques. Un seul cas en France fermerait toutes les frontières aux exportations.

L'avenir de la filière en dépend. Soyons tous vigilants ! Dès que vous détenez un ou plusieurs porcs, vous devez :

- vous déclarer auprès de l'Etablissement Départemental de l'Elevage,
- respecter des mesures sanitaires dont vous trouverez la liste sur le site [agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-pour-prevenir](http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-pour-prevenir),
- contacter votre vétérinaire si vous suspectez la maladie.

## → CHIFFRE DU MOIS

# 502

Nombre d'entreprises en activité sur la commune

## ETAT CIVIL / MARILH AR

→ **Naissances** : Ethan QUÉGUINER le 20 février • Thylia MASSART le 24 février • Gabriel LEUX le 26 février • Anna LE GRAND le 2 mars • Paloma BOUVY le 12 mars • Valentine DONNART PERRONNIE le 21 mars • Daïtone RICORDEL le 25 mars • Clément SEVERE le 30 mars

→ **Décès** : Jean BONNAÏS le 28 janvier • Guy CASTREC le 6 février • Yvonne BOSSER le 19 mars • Yves ALEGRÉ le 20 mars

2021 EN CHIFFRES

1	1	0	0
naissances		mariages	
0	1	1	0
pacs		décès	



## Tous à vos baskets pour Pluguff'se bouge



**Nous serions heureux que "Pluguff'se bouge" puisse avoir lieu le 24 mai prochain, lundi de Pentecôte, si la situation sanitaire le permet.**

Les cyclo-randonneurs, les randonneurs pédestres et joggeurs sont prêts à se mobiliser pour organiser cette manifestation ouverte à tous: petits et grands, en solo, en famille ou entre amis, à vélo, à pied, en trottinette ou en poussette...tout est possible sur ce circuit de 7 km à la découverte du bourg, circuit fléché et sécurisé avec possibilité de raccourcis.

Nous n'envisageons pas de pot de clôture au terme de la randonnée (par précaution vis à vis de la pandémie). Les inscriptions sont à faire auprès de la mairie avant le 3 mai : préciser la taille des participants (enfant ou adulte) qui recevront un tee-shirt à porter pour l'occasion.

## APEL Notre Dame de Grâce

**La crise sanitaire a impacté considérablement les activités des associations de la commune. Durant cette période particulière, l'APEL a adapté les actions proposées pour participer au financement des activités des enfants scolarisés à l'école Notre Dame.**

En octobre 2020, la traditionnelle vente de couscous à emporter a été maintenue et a rencontré un beau succès. Des ventes de sapins, de chocolats, pour Noël et Pâques, une opération crêpes et la confection de gourdes personnalisées ont ponctué cette année 2020-2021. Dans une démarche purement solidaire, une collecte de jouets a été organisée au bénéfice des enfants bénéficiant du soutien des Restos du Cœur et de l'association pluguffanaise, Mille et un petit prince.

Enfin, au fil des mois, la collecte de journaux n'a eu de cesse de se développer. A l'approche de la fin de l'année scolaire, l'APEL organise sa traditionnelle kermesse sous une forme adaptée au contexte sanitaire : un repas à emporter sera proposé le dimanche 20 juin 2021, jour de la Fête des Pères, doublé de l'organisation d'une tombola dont les premiers lots seront en lien avec le thème de l'année scolaire : la nature.

Un moment festif sera organisé pour les enfants, sur le temps scolaire. L'équipe de l'APEL remercie les familles de l'école mais également les commerçants et les habitants de la commune pour l'accueil chaleureux réservé aux actions de l'association de parents d'élèves de l'école privée.

## APE Antoine de Saint-Exupéry

**Dimanche 13 juin 2021** : compte tenu du contexte, la traditionnelle kermesse ne pourra avoir lieu dans son format habituel. Mais comme l'APE ne manque pas de bonnes idées, une fête de fin d'année sera proposée, avec repas à emporter et tombola. Pour le reste, encore trop d'incertitude pour en dire plus... Nous croisons tous nos doigts, y compris les pieds (et oui on est trop forts !) pour qu'un événement festif puisse avoir lieu.



## Les activités de l'Association Culturelle et Sportive

**Avec le retour du printemps, arrive le temps des retrouvailles en extérieur pour des célébrations telles que mariages, baptêmes, anniversaires ou simplement fête de famille...**

L'Association Culturelle et Sportive propose à la location pour les particuliers de la commune de Pluguffan des barnums pliants, tables, bancs, plan-

cha, barbecue, sono, jeux de lumières. N'hésitez pas à nous contacter pour réserver. **Mail : acs.plugin@sfr.fr** ou Fabrice au **06-01-90-48-47**.

Chaque année, l'ACS de Pluguffan, grâce aux événements qu'elle organise et à la subvention qu'elle perçoit de la municipalité, investit dans du matériel servant gratuitement aux différentes associations de Pluguffan dans l'or-

ganisation de leurs événements, en contrepartie de bénévoles pour donner un coup de main lors des événements que l'ACS. organise. Nous espérons vous retrouver très prochainement dans l'organisation de moments festifs\*.

\* en fonction de la situation sanitaire

## Cérémonie commémorative : 19 mars 1962

**Une cérémonie de commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie s'est déroulée le vendredi 19 mars, devant le monument aux morts.**

Le dépôt de gerbe a été suivi d'un moment de recueillement par les membres du conseil municipal et les anciens combattants présents.

Au cours de la cérémonie, Pierre Doaré a reçu la médaille militaire. Appelé en novembre 1957, il avait embarqué pour l'Algérie quelques semaines après et n'a retrouvé la vie civile qu'en février 1960. Déjà titulaire de plusieurs médailles, il a été décoré, entouré de son épouse et de sa fille.



## L'association AAVVIF

**A**AVVIF, l'Association d'Accompagnement aux Victimes de Violences Intra-Familiales vient de se créer. Elle agit sur le secteur du Finistère Sud – Ouest, soit dans 77 communes, dont Quimper.

Son objectif est d'accompagner physiquement et moralement les victimes sur le plan juridique, social, médical et psychologique avec un carnet d'adresses et de contacts lui permettant d'être un point relais. L'association est en relation directe avec de nombreux professionnels (avocats, médecins, psychologues...). Ces partenaires sont tous volontaires et sensibles aux questions de violences intra-familiales.

Les violences intra-familiales concernent à la fois les violences conjugales et les violences infantiles, que celles-ci soient sexuelles, physiques voire psychologiques et les enfants ty-

rans (l'enfant devient l'agresseur de sa famille).

Que les victimes soient des femmes, des hommes ou des enfants, l'association ne fait aucune différence. Qu'elles proviennent d'un(e) époux(se), partenaire, concubin(e) ou d'un parent, d'un enfant vis à vis de ses parents ou de ses frères et sœurs ; les bénévoles sont à leur écoute.

L'AAVVIF peut les emmener consulter un spécialiste, être à leurs côtés lors du dépôt de plainte, les aider dans leurs démarches (administratives / trouver un avocat) et surtout les soutenir. A ce jour, l'AAVVIF a accompagné 76 victimes (femmes, hommes et/ou enfant).

Pour répondre au mieux aux besoins des victimes, elle a mis en place une ligne téléphonique disponible 24h/24 et 7j/7 : **06.64.09.57.93**

Les victimes peuvent contacter l'Association

d'Accompagnement aux Victimes de Violences Intra-Familiales de manière anonyme à tout moment, par l'onglet contact sur notre page Facebook ou sur notre site internet en toute discrétion. Nous n'avons pas de bureau, nous rencontrons les victimes dans un lieu public, volontairement, pour qu'elles se sentent libres.

Facebook : <https://www.facebook.com/Association.AAVVIF/>

Site web : <https://aavvif.wixsite.com/associationaavvif>.

Cagnotte leetchi : <https://www.leetchi.com/fr/c/199RnqEI>

Vous avez la possibilité de vous engager et/ou de faire un don à l'association par le biais du site internet ou par mail à [aavvif@gmail.com](mailto:aavvif@gmail.com). Nous recherchons aussi des mécènes.



L'AAVVIF a été récompensée par le 1<sup>er</sup> prix du Trophée Local du Crédit Agricole du Finistère.

## AGENDA / DEIZIATAER

Mai  
Juin  
2021  
Mae  
Mezheven

### → DIMANCHE 2 MAI À 17 HEURES À LA CHAPELLE NOTRE DAME DE GRÂCE

Concert de harpe de Gwenaél Kerleo  
Organisé par la municipalité

**ANNULÉ**

### → SAMEDI 8 MAI À 11 H 30 AU MONUMENT AUX MORTS

Commémoration du 8 mai 1945

### → LUNDI 24 MAI DE 9 H À 12 H

Pluguff'se bouge

Organisé par la municipalité, Pluguffan Footing et les cyclo-randonneurs

**DECISION EN ATTENTE**

### → LUNDI 24 MAI À 19 H 45 DEVANT L'EGLISE

Passage de la Redadeg 2021

### → DIMANCHE 30 MAI À 17 HEURES À LA CHAPELLE NOTRE DAME DE GRÂCE

Concert de l'Ensemble Romantique de Bretagne

Organisé par la municipalité

**DECISION EN ATTENTE**

### → VENDREDI 4 JUIN

Concours des jardins fleuris et potagers : visite du jury

Organisé par la municipalité

### → SAMEDI 5 JUIN EN MATINÉE PLACE DU 19 MARS 1962

Animation vélos électriques (journée de l'environnement)  
Organisée par la municipalité et la QUB-Kéolis

### → VENDREDI 11 JUIN À 18 H AU DEPART DE L'ESPACE SALVADOR ALLENDE

Randonnée "Les chemins de l'été"

Organisée par QBO, la Rando Pluguffanaise et la municipalité

### → DIMANCHE 20 JUIN DE 8 H À 18 H À L'ESPACE SALVADOR ALLENDE

Elections Départementales et Régionales (1<sup>er</sup> tour)

### → SAMEDI 26 JUIN DE 18 H 30 JUSQU'À 0 H 45 PLACE DU 19 MARS 1962

Pluguff'Estival

Organisé par la municipalité

**DECISION EN ATTENTE**

### → DIMANCHE 27 JUIN DE 8 H À 18 H À L'ESPACE SALVADOR ALLENDE

Elections Départementales et Régionales (2<sup>ème</sup> tour)